

LA LETTRE DU MAIRE





Fiscalité : pas d'augmentation des taux communaux

hères Saint Loupiennes, chers Saint Loupiens,

Je suis heureux de vous présenter le budget 2019 de la commune.

Un budget, c'est bien plus qu'une série de chiffres ou de vœux pieux, c'est la concrétisation d'une vision et d'une orientation pour le développement de notre commune.

Un budget, c'est le fruit d'un processus de réflexion et d'analyse entre les élus et la fonction publique.

Un budget, c'est d'abord et avant tout faire des choix. C'est trouver un juste équilibre entre le développement de notre communauté, de nos infrastructures, de nos services et la capacité de payer de nos concitoyens.

Si, pour l'appareil municipal, un budget représente des opportunités et des choix, pour le citoyen, il représente des services et une facturation. Nous avons donc une obligation de résultat dans la recherche de l'équilibre. Autrement dit c'est une gestion réfléchie pour une ambition partagée, une vigilance renforcée pour les finances communales. Cette année encore, et depuis plusieurs années, nous avons voté le budget 2019 sans augmentation des taux communaux.

Pourtant depuis 2014, année du début du désengagement brutal de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales, l'élaboration du budget de la commune est de plus en plus complexe.

Faire plus (compétences supplémentaires, nouvelles charges imposées...) avec moins (baisse importante des dotations) nécessite des compromis difficiles mais nécessaires et relève de la quadrature du cercle. Mais combien de temps encore les collectivités locales serontelles capables d'assurer des services indispensables à nos concitoyens ?

Cela fait plusieurs années que l'inquiétude monte chez les maires de France, toutes tendances politiques confondues. Tout en soulignant qu'il est normal que les collectivités prennent leur juste part dans le redressement des comptes de l'Etat, reconnaissant la nécessité de faire évoluer leur mode de fonctionnement. Pour autant, nous sommes persuadés que le redressement de la France ne pourra se faire sans des collectivités locales en bonne santé.

Nous devons donc être sérieux et responsables de notre gestion, c'est le travail que nous faisons depuis toujours à Sant Loup Cammas. Le moindre centime d'Euros dépensé doit l'être utilement, aujourd'hui plus encore qu'hier.

Avec mon équipe municipale, nous relevons ce défi en fixant des objectifs aux services municipaux :

- De lutter contre toute source de agspillage.
- De pratiquer non pas une politique d'austérité mais de respon-
- De rechercher toutes les sources de financement extérieur disponibles autre que l'impôt.

Voilà en quelques lignes, ce que je souhaitais vous présenter, et vous laisse le soin de découvrir dans les pages suivantes les grandes lignes du budget 2019.

Bien cordialement, Votre Maire, Claude MARIN

Directeur de la publication : Claude MARIN

Comité de rédaction : Herveline JACOB, Laurence PRUDON, Céline MENEGHIN, Gwendoline VALES, René FRUET, Pierre GAGLIONE, Patrice GERBER, Olivier MESTRE, Jean RUBIO, Denis SFORZIN

Création et réalisation : LSP Toulouse

SÉCURITÉ

Moustiques, canicule, tranquillité... Bien préparer l'été

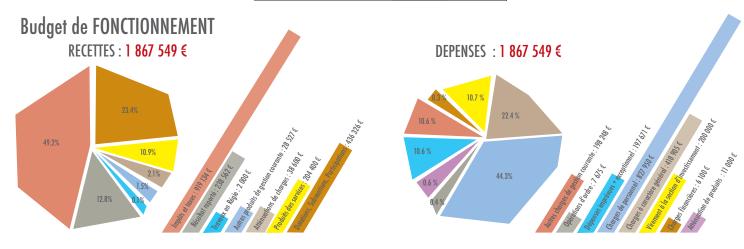
ENVIRONNEMENT

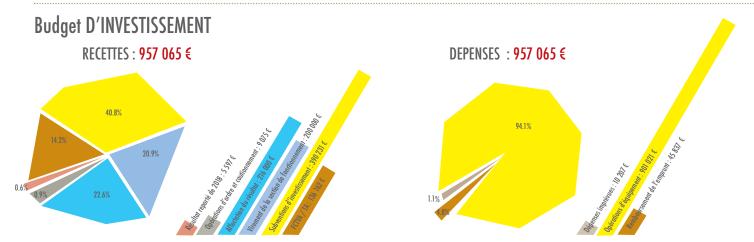
Les règles à adopter pour bien vivre en communauté

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2019

TO CELL

	2018	2019
Taxe d'habitation	13.66%	13.66%
Taxe foncière bâti	17.35%	17.35%
Taxe foncière non bâti	120.84%	120.84%





VIE PRATIQUE



HORAIRES DES DECHETTERIES

Déchetterie de l'Union

(tél 05 61 11 44 97)
ZA de Montredon — Rue d'Ariane
Fermée le Lundi et Jours Fériés
Du mardi au samedi de 9h à 12h et 14h
à 18 h

Le Dimanche de 9 h à 17 h

Déchetterie de St Alban

(tél 05 61 09 17 46) Zl du Terroir, Impasse Rouquette Fermée le Mardi et Jours Fériés Du Lundi au Samedi de 9 h à 18 h Le Dimanche de 9 h à 17 h

Déchetterie de Garidech

(tél 05 34 26 93 89)
RN 88 - Route d'Albi
Lieu-dit «Lagarrigue »
Fermée le Mardi, le Jeudi et Jours Fériés
Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9
h à 12 h 00 et de 14 h à 18 h
Le Dimanche de 9 h à 16 h 30

Pour tout renseignement, consultez le site : www.decheteries-decoset.info

« DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE » « PARTICIPATION CITOYENNE »

Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier aux phénomènes de délinquance et à les associer à la protection de leur environnement. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Les principaux objectifs de la démarche :

- Etablir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les référents dont sept se sont portés volontaires, les élus et les représentants de la force publique.
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.



Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le Maire joue un rôle majeur dans la mise en place et le suivi de ce dispositif.

Un protocole a été signé par Monsieur le Maire, les référents, la gendarmerie, la police municipale et la préfecture.

Des panneaux ont été mis en place dans différents secteurs de la commune.



DES CAMBRIOLAGES VOUS ETES VICTIME OU TEMOIN D'UN CAMBRIOLAGE: COMPOSEZ LE 17

PREVENTION

OPPOSTION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705 OPPOSITION CHEQUIER : 0 892 68 32 08 BLOCAGE TELEPHONES PORTABLES

Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00
SFR : 10 23
Free Mobile : 32 44
Orange : 0 800 100 740

· ·

VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE : **GENDARMERIE DE CASTELGINEST : 05 61 37 17 17**

ENVIRON

LA COLLECTE DES RÉSIDUS VÉGÉTAUX SE MODERNISE

NOUVEAU

Réservez dès aujourd'hui votre bac de 360 L destiné à la collecte de la tonte, des feuilles et des brachages en appelant le :

05 34 27 13 65

À côté de celui-ci, vous pourrez présenter jusqu'à 5 éléments à chaque collecte.

5 poches **ou** 5 fagots **ou** 1 poche et 4 fagots...

Tout élément supplémentaire ne sera pas ramassé.

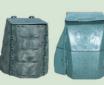


Le brûlage à l'air libre des déchets verts et autres résidus est interdit sur l'ensemble de la commune.

L'interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011 et depuis le 11 mai 2017 (arrêté municipal n°D.2017.026).

Une contravention de $450 \in$ peut être appliquée pour le contrevenant.

RESERVEZ VOTRE COMPOSTEUR À LA CCCB





Le composteur est un réceptacle qui va vous permettre de fabriquer votre propre terreau.

Pour cela, il faut mélanger les déchets biodégradables de la cuisine qui représentent 30% des déchets ménagers (épluchures, marc de café, restes de repas, pain, etc...) avec les déchets verts du jardin (fleurs fanées, feuillages, tonte gazon....).

L'inscription pour la réservation d'un composteur : 05 34 27 13 65



Les travaux ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

MERCI DE RESPECTER CES HORAIRES

LES REGLES DE VIE EN COMMUN

absence de votre domicile, vous pouvez demander une sur-

veillance de votre habitation par les forces de l'ordre, dis-

positif intitulé : « Opération tranquillité

Le formulaire d'inscription peut être récupéré auprès de la

mairie, il est également téléchargeable sur le site de la com-

mune: www.mairie-saintloupcammas.fr

vacances ».

Les citoyens le savent aujourd'hui, la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement sont un combat par une prise de conscience générale, un combat pour modifier nos modes de vie, un combat qui nous demande souvent de ne pas céder à la facilité.

Les collectivités ont pour responsabilité d'impulser une dynamique en la matière, et Saint Loup Cammas bien que de taille modeste, entend jouer son rôle, notamment en montrant l'exemple.

Les axes de travail sont nombreux, notamment pour

- Limiter la pollution de l'air Eviter la surconsommation d'énergie et matières premières Economiser l'eau
- Lutter contre la pollution des sols Respecter et apprécier la nature Mieux gérer ses déchets Transmettre le flambeau à la jeune génération qui sera plus que nous encore concernée par les conséquences du changement climatique et les pollutions . . .

LA PROPRETE DE NOS RUES EST L'AFFAIRE DE TOUS!

C'est une problématique récurrente sur laquelle les élus sont interpellés. La propreté de nos rues, parcs et jardins communs. Certes, il appartient aux services de la ville de faire en sorte que nos espaces communs et municipaux soient les plus nets possible, mais c'est également l'affaire de tous de respecter leur travail . . . Alors, par exemple, on veille à jeter les papiers et détritus dans une poubelle plutôt que directement sur le sol. On compte sur yous!

BRUITS DE VOISINAGE Les horaires de bruit de voisinage seuls ne suffisent pas à déterminer le caractère gênant d'un bruit. Même en journée, le bruit excessif est interdit : il n'est pas admis d'écouter sa musique très fort, ou de crier en permanence au risque de gêner ses voisins. Il faut donc rester vigilant et faire en sorte de ne pas ennuyer ses voisins.



OUVERTURE ACCUEILS DE LOISIRS

L'accueil de loisirs extrascolaire ouvrira ses portes cet été du lundi 08 juillet au vendredi 02 août 2019 et à partir du lundi 26 août 2019.



Les accueils de loisirs

C'est l'occasion pour les enfants de vivre des activités et des moments différents à l'extérieur de la cellule scolaire et familiale et d'apprendre à respecter les règles de vie en collectivité, telles que le partage et la solidarité Un été sous le signe des jeux et de la découverte, une nouvelle fois des vacances très riches en activités qui sont proposées aux enfants par l'équipe du centre de loisirs.





Suivez l'activité de votre commune en vous inscrivant à la *newsletter* sur notre site www.mairie-saintloupcammas.fr

Dès maintenant commence le combat ANTI-MOUSTIQUES

Restons fermes sur l'inefficacité, voire le danger sanitaire de démoustication par aspersion de produits chimiques.

Les prédateurs du moustique ont quitté les zones urbanisées, les oiseaux nocturnes s'éloignent des villes qui dégagent trop de luminosité et la dévégétalisation progressive supprime ces espaces naturels pour se nourrir et vivre.



En résumé, il convient de multiplier les espaces fleuris, enherbés, les clôtures naturelles et tous les îlots verts qui favorisent la présence de prédateurs dont certains ont un rôle primordial tels que les libellules, coléoptères, araignées, martinets, hirondelles et chauve-souris en participant à la prédation naturelle des moustiques. Le géranium à la citronnelle est un répulsif naturel à planter dès le mois de mars.

En supprimant tout réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert, futur gîtes de reproduction des moustiques où les femelles viendraient pondre, on se prémunit de leur future invasion.



A l'approche de l'été, le plan canicule va être mis en place avec un registre le concernant. Ceci est un devoir de solidarité. L'inscription volontaire des personnes intéressées peut se faire au secrétariat de votre mairie. **Informations au**

05.34.27.28.50 ou www.sante.gouv.fr

N'oubliez pas en tant que citoyen votre devoir de secourir toute personne en danger. Le numéro d'urgence reste unique : le 15.

Eté 2019 : ACCUEIL MAIRIE

En raison des congés d'été, le secrétariat de la mairie fermera les samedis matin

du 6 juillet au 24 août 2019 (inclus).

Les horaires d'ouverture de la mairie seront du lundi 8 juillet au vendredi 23 août 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

Courriel: mairie@mairie-saintloupcammas.fr Site internet: www.mairie-saintloupcammas.fr

Forum des Associations

Venez choisir ou renouveler vos activités de l'année pour vos enfants et vous-mêmes en matière de sport ou de culture, un large choix s'offre à vous. Dans tous les cas, le rendez vous des associations est fait pour vous le **7 septembre 2019**.



Informatisation du Groupe Scolaire



La municipalité poursuit ses travaux d'investissement dans le groupe scolaire Claude Nougaro. Les deux semaines de vacances scolaires d'hiver ont tout juste permis aux services techniques de la Mairie d'effectuer les câblages informatiques qui ont permis de connecter et d'équiper toutes les classes de l'école élémentaire en vidéos projecteurs interactifs. L'école maternelle n'est pas en reste et a été dotée de sept tablettes numériques. Une façon de comprendre et d'apprendre plus concrète pour ces écoliers qui depuis leur plus jeune âge baignent dans le monde de l'informatique (coût des travaux : 24 000 €)

Standard : 05 34 27 28 50 Télécopie : 05 34 27 28 51 Secrétariat Général - Services financiers : 05 34 27 28 52

Etat-divil: 05 34 27 28 50

Adjoint aux travaux Pierre GAGLIONE : 05 34 27 28 57
Adjoint aux affaires scolaires, développement durable et social
Herveline JACOB : 05 34 27 28 53 - Adjoint cérémonies Jean RUBIO : 05 34 27 28 54

APPELS URGENTS

le week-end du samedi midi au lundi matin 9 h, jours fériés et tous les jours de 18 h au lendemain 9 h : 06 72 14 56 26